



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 27 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 20/03/2023

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, DEPONT Marie-Claude, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOÏNE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Céline COUÏC), Marie-Paule TIFFAULT (pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT

2023-21 DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS VERT ECLAIRAGE PUBLIC.

Dans le cadre du dispositif FONDS VERT permettant aux collectivités territoriales d'accélérer la transition écologique dans les territoires.

Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre de l'opération intitulée « Modernisation de l'éclairage public », M. le maire présente au conseil municipal le plan de financement ci-dessous :

Dépenses (HT)		Recettes	
Modernisation de l'éclairage public	113 017.36€	Syndicat Energies Vienne	56 493.57€
		Fonds de concours 2022	26 660.24€
		Fonds vert	7 260€
		Autofinancement	22 603.55€
TOTAL	113 017.36€	TOTAL	113 017.36€

086-218602720-20230327-2023_21-DE
Reçu le 28/03/2023
Publié le 28/03/2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Votants	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le

28 MARS 2023

Le Maire
Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20230327-2023_21-DE

Reçu le 28/03/2023

Publié le 28/03/2023